



PROCÉDURE

**Mesures de prévention et contrôle des infections (PCI) à
l'entrée du personnel de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé
COVID-19**

MESURES DE PCI À L'ENTRÉE DU PERSONNEL	
	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>
<p>3. Vérifier la présence de symptômes pouvant être reliés à la COVID-19. Si l'employé présente 1 symptôme typique (groupe A) ou 2 symptômes atypiques (groupe B) : il ne peut entrer dans le milieu de soins. Il doit alors :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aviser son gestionnaire → Prendre rendez-vous pour un dépistage au poste 22703 → Appeler la ligne pour les employés au poste 22676 	<input type="checkbox"/>
Symptômes typiques (groupe A)	<p>1 de ces symptômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Fièvre (température > 38°C ou 100.04°F) <input type="checkbox"/> Toux nouvelle ou toux chronique exacerbée (augmentée) <input type="checkbox"/> Difficulté respiratoire <input type="checkbox"/> Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût
Symptômes atypiques (groupe B)	<p>2 de ces symptômes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mal de gorge <input type="checkbox"/> Diarrhée <input type="checkbox"/> Un symptôme général : douleurs musculaires, céphalées, fatigue intense ou importante perte d'appétit
<p>4. Si l'employé ne présente pas de symptôme, il pourra entrer dans le milieu de soins en respectant les mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Procéder à l'hygiène des mains avec la solution hydroalcoolique. <input type="checkbox"/> Porter un masque (de procédure ou en tissu). Si l'employé porte un masque à son arrivée, il peut le conserver pour faire son entrée. 	